

2 Politique

Sénat/Adoption de la loi de finances rectificative 2017

En des termes identiques avec l'Assemblée nationale

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Emboitant le pas aux députés, les sénateurs ont adopté à leur tour le projet de loi de finances 2017. Sauf que les élus appartenant au groupe parlementaire le "Front uni" (minoritaire) dirigé par Jean Eyeghe Ndong ont voté contre, comme ils l'avaient fait pour la loi initiale. D'autres textes ont été également adoptés au cours de la plénière d'hier au palais Omar Bongo Ondimba.

IL N'Y AURA pas de Commission mixte paritaire entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur le projet de loi de finances rectificative 2017. Et pour cause, les sénateurs ont adopté ledit texte en termes identiques avec les députés. Le vote a eu lieu hier au cours d'une séance plénière présidée par le



Photo : Gaston Ngoubill

La séance plénière était dirigée par la présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou.

numéro un du Sénat, Dr Lucie Milebou Mboussou. Seul couac, plutôt logique, Jean Eyeghe Ndong et ses collègues du groupe parlementaire "Front uni", ont voté contre, comme lors de l'adoption de la loi de finances initiale... Tout comme fait, on retiendra que le budget du Gabon pour l'exercice 2017 est arrêté en ressources et en charges à 2 860 milliards de FCFA contre 2 477,5 mil-

liards de F CVFA. Soit une augmentation de 382,5 milliards. Il faut rappeler qu'au cours des débats ayant suivi les exposés des ministres financiers lors de leur audition, les sénateurs avaient exprimé plusieurs préoccupations. Lesquelles tournaient essentiellement autour du faible taux de croissance du Gabon par rapport aux autres pays de la Cémac, l'impact des



Photo : Gaston Ngoubill

Les sénateurs lors du vote.

grèves récurrentes dans les secteurs des Impôts et des Douanes sur la valorisation des recouvrements des recettes fiscales, les raisons des revendications permanentes de ces agents et les solutions préconisées par le gouvernement pour y mettre un terme, les critères retenus pour procéder à une nouvelle priorisation des investissements publics, la baisse constatée des dépenses de

personnel et les mesures envisagées pour contenir cette dépense conformément aux injonctions du FMI, la modification des critères d'octroi des bourses aux étudiants, etc. Soulignons qu'au cours de la même plénière, les sénateurs ont également adopté cinq projets d'ordonnance autorisant l'Etat à emprunter des fonds auprès de plusieurs établissements bancaires. Tout comme ils

ont adopté le projet de loi autorisant le président de la République à légiférer par ordonnances pendant l'intersession parlementaire qui débute demain. A noter qu'en matinée, les sénateurs avaient déjà reçu les ministres Régis Immongault Tatangani (Economie) et son collègue délégué au Budget Edgard Anicet Mboumbou Miyakou. Cela dans le cadre du débat d'orientation budgétaire relatif à la préparation du projet de loi de finances 2018. En guise de rappel, le Sénat clot sa première session ordinaire de l'année cet après-midi conformément à la Constitution. La cérémonie y relative se fera à huis clos, l'hémicycle du Palais Omar Bongo Ondimba étant actuellement impraticable, il sera impossible de contenir l'assistance (membres du gouvernement, corps diplomatique, président d'institution, public) dans la salle qui abritera ce rendez-vous.

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement

Large retour sur des sujets d'actualité

J.K.M

Libreville/Gabon

Alain-Claude Bilie-By-Nze est revenu sur des faits ayant marqué, ces derniers temps, l'actualité nationale.

PLAINTES déposées aux USA et en France contre certains membres de la diaspora, report de l'ouverture de la Fête des cultures, normalisation progressive de la situation dans le secteur de la Santé, cession de la chaîne de télévision privée Kanal 7 à l'Etat, début dans la sérénité des examens de fin d'année sur l'ensemble du territoire national, baisse des coûts portuaires. Telles ont été, entre autres, des annonces fortes faites par le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-

By-Nze, lors des échanges qu'il a eus, hier, avec les représentants de la presse nationale et internationale, à la Maison Georges Rariri, siège de la télévision publique, au cours de la conférence de presse qu'il a animée.

Qualifiant le comportement de certains compatriotes à l'égard de plusieurs personnalités ayant séjourné ces derniers temps dans l'Hexagone et au pays de l'Oncle Sam de "grave, inadmissible et de violence gratuite", il a appelé "les acteurs politiques, adeptes des discours haineux et violents", au ressaisissement et à la retenue. Car, a-t-il avancé, "très souvent, nous savons comment démarrent les violences dans un pays. Et généralement, nous ne savons pas quand et comment les arrêter". Non sans avoir indexé Jean Ping d'être "le

principal responsable de cette situation pour avoir introduit la violence dans ses discours".

Par contre le ministre de la Communication a dit n'être "pas au courant des agressions dont auraient été victimes les anciens membres du gouvernement, Michel Menga et Paul Malékou". Tout en leur suggérant, au cas où celles-ci seraient avérées, de "porter plainte".

S'agissant du report de la Fête des cultures, il a laissé entendre qu'il résulte des retards dans l'organisation et de "la priorisation des événements par le gouvernement". Qu'à cela ne tienne, a-t-il précisé, cette manifestation aura bel et bien, lieu en juillet.

Dans la foulée, le membre du gouvernement a indiqué que ses collègues de la Santé et de la Fonction publique s'attellent à ce que

les personnels soignants, préalablement recensés, perçoivent leurs salaires "comme d'habitude le mois prochain". Tout en avançant que la cession de la chaîne de télévision privée Kanal 7 à l'Etat ne saurait être "liée ni de près ni de loin à l'opération Mamba". Mais qu'elle découle plutôt de la volonté de son promoteur, le ministre de l'Égalité des Chances, Blaise Louembe, de se conformer aux dispositions du Code de la Communication.

Sur un tout autre plan, se félicitant du début des examens de fin d'année sur l'ensemble du territoire national, Bilie-By-Nze a fait savoir que "le gouvernement travaille déjà à ce que la prochaine rentrée scolaire se déroule sans anicroche. Notamment pour l'admission en classes de 6e et à l'université." D'autant



Photo : DR

Le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors d'une précédente rencontre avec les journalistes.

que, selon lui, cette année, sur l'ensemble du territoire national, on enregistre 42 608 candidats au CEP, 37332 au BEPC et 21 000 au Bac.

Par ailleurs, l'orateur est revenu sur les récents séjours du chef de l'Etat à Kampala (Ouganda), du

Premier ministre en Serbie, sur le prêt accordé par le FMI au Gabon, la baisse des coûts portuaires, l'adoption du Plan national d'affectation des terres, et sur les assises pour la redynamisation de l'Agriculture et l'accélération du projet Graine.

Cémac/Intégration-sous régionale/Libre circulation des personnes et des biens

Le sujet évoqué au ministère de l'Intérieur

O. N.

Libreville/Gabon

C'est la trame de l'entretien, hier, entre le ministre Lambert-Noël Matha et le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Pierre Moussa.

LE président de la Commission de la Communauté

économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Congolais Pierre Moussa, qui effectue une visite de travail dans notre pays, a échangé, hier, avec le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Hygiène publique en charge de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha. L'entretien a essentiellement porté sur les questions inhérentes à la libre

circulation des personnes et des biens dans la zone Cémac. Le sommet des chefs d'Etat de la sous-région de février 2017 en Guinée-Equatoriale ayant acté la généralisation de cette mesure à tous les pays de l'espace communautaire.

Dans ce cadre, les deux hommes ont évoqué des sujets relatifs au passeport communautaire, l'ouverture des couloirs dans les aéroports pour les res-

tissants Cémac, etc.. Pour ces mouvements d'ensemble devenus irréversibles, le Gabon entend donner force de loi à tous les actes devant matérialiser et accompagner le processus. Il faut par ailleurs souligner que la mission de M. Pierre Moussa à la tête de la Commission de la Cémac prendra fin le 28 août 2017. C'est notre compatriote l'ancien Premier ministre Daniel Ona Ondo qui lui succédera.



Photo : D.R

Une phase de l'entretien entre Lambert-Noël Matha et Pierre Moussa.